

Versement en trop de l'assurance

Par martin cedric, le 19/04/2017 à 14:34

bonjour, j ai subi un cambriolage a mon domicile mon assurance ma remboursé une partie de mes objets volés. Lors de ce remboursement,ils m ont aussi payé le prix de la porte qui aurais du être payé au serrurier. Que dois je faire en sachant qu' il me les redemande mais ma porte n a toujours pas changé. Merci par avance pour vos réponses.

mes salutations distinguées